

La Passerelle - Grille tarifaire de Location des LOCAUX				HORS MOYEN HUMAIN ● Validité depuis 19.07.2016			
Codes tarifs	Configuration Description brève	Utilisations	Capacité d'accueil du public (Commission de sécurité)	Types d'utilisateurs	Jour J manifestation avec public	*Jour supplémentaire sans public	Forfait w-end Vendredi 17h à Dimanche 18h
<b>CODE TARIF A = GRANDE SALLE (B1 inclus)</b> 3 configurations au choix (non cumulables) A1 OU A2 OU A3	<b>A1</b> Habituelle d'usage AVEC GRADINS AVEC TECHNIQUE AVEC LOGES	<b>SPECTACLES prioritaires</b> : Réunions, AG, conférences sans repas Régisseur obligatoire	398 spectateurs	Associations canton	180 €	30 €	200 €
				écoles ou APE canton	70 €	30 €	100 €
				Ets. Public ou collectivité	400 €	400 €	800 €
				Autres	700 €	700 €	1400 €
	<b>A2</b> Exceptionnelle SANS gradins Avec technique AVEC LOGES	<b>SPECTACLES</b> : concert debout ou cabaret public assis Régisseur obligatoire	506 spectateurs	Associations canton	360 €	30 €	400 €
				écoles ou APE canton	140 €	30 €	200 €
				Ets. Public ou collectivité	800 €	800 €	1600 €
				Autres	1400 €	1400 €	2800 €
	<b>A3</b> Très exceptionnelle SANS gradins SANS technique (éclairage de base)	<b>SALLE NUE MODE SALLE POLYVALENTE</b> : Banquet, bal ou « loto » disposant d'une technique autonome Sans accès à la régie ou matériel de la salle. SANS REGISSEUR /SANS LOGES/SANS RIDEAU de scène	506 spectateurs	Associations canton	540 €	30 €	600 €
écoles ou APE canton				210 €	30 €	300 €	
Ets. Public ou collectivité				1200 €	1200 €	2400 €	
Autres				2100 €	2100 €	4200 €	
<b>CODE TARIF B = LOCAUX ANNEXES +sanitaires</b> Options cumulables : B1 + B2 + B3	<b>B1</b> HALL circulation BAR 34m <sup>2</sup> zone buvette	Zone de circulation, de dégagement Pas de public statique, Zone d'EXPOSITION Eventuellement réunion en petit groupe 34 pers. SANS MOBILIER , SANS OBSTACLES	34 pers. zone buvette	Associations canton	50 €	Gratuit	100 €
				écoles ou APE canton	Gratuit	Gratuit	Gratuit
				Ets. Public ou collectivité	150 €	150 €	300 €
				Autres	250 €	250 €	500 €
	<b>B2</b> SALLE ANNEXE associative 94m <sup>2</sup> ou 48+46m <sup>2</sup> (si cloison)	Tables, chaises sur demande	94 spectateurs maxi	Associations canton	25 €	Gratuit	50 €
				écoles ou APE canton	Gratuit	Gratuit	Gratuit
				Ets. Public ou collectivité	100 €	30 €	150 €
				Autres	150 €	150 €	300 €
	<b>B3</b> CUISINE (Local traiteur)		Accès réservé	Associations canton	25 €	Gratuit	50 €
écoles ou APE canton				Gratuit	Gratuit	Gratuit	
Ets. Public ou collectivité				50 €	50 €	50 €	
Autres				50 €	50 €	50 €	

**LEGENDE :**  
**CANTON = Vallées du Clair 16 communes :** Aslonnes, Château Larcher, Dienné, Fleuré, Gizay, Iteuil, La Villedieu, Marigny-Chémereau, Marçay, Marnay, Nieuil-L'Espoir, Nouaillé-M., Roches-Prémarie Andillé, Smarves, Vernon, Vivonne.  
**\*Jour supplémentaire** avant ou après la manifestation = Pour toute utilisation liée à l'installation, aux répétitions, démontage, rangement, nettoyage.  
**Dérogations tarifaires par année scolaire (saison) Selon disponibilité du lieu :**  
 - Si spectacle à BUT HUMAINITAIRE (A1) : à l'appréciation du Président ;  
 - Ateliers pratiques amateurs hebdomadaires salle annexe (B2) : **Gratuité selon disponibilité du lieu ;**  
 - Associations organisatrices des spectacles professionnels de la sélection «saison culturelle» (prioritaires) ou résidences d'artistes liées à la saison culturelle, sous convention : **25€ TTC/jour** régisseur inclus. (Associations concernées : Arantelle, EMIL, QOC, La Fabrik du Mioisson, Canto'pérette...)

**MOYEN HUMAIN ● FACTURATION DU REGISSEUR (EN TTC) 23€ / HEURE quelque soit le type d'utilisateur OU PAR FORFAITS DEGRESSIFS...**

<b>COUT HORAIRE REGISSEUR</b>	<b>19,17€HT / heure soit 23€ €TTC / heure</b> Si le locataire dépasse le temps estimé, le régisseur le précise à l'état des lieux de sortie et la Com'Com facture le dépassement au coût horaire
<b>CUMULABLES</b>	<b>Forfait 2h = 45€</b> (R1 à R6 ET R16) <b>Forfait 4h = 90€</b> (R7, R10, R15) <b>Forfait 8h = 180€</b> (R8) <b>Forfait 12h = 270€</b> (R9)
<b>NON CUMULABLES</b>	(car en même temps ex. pendant le spectacle) <b>Forfait 3h = 65€</b> (R11 à R13) <b>Forfait SSIAP1 = 115€</b> (R14)
<b>AUTRES FORFAITS PERIODES</b>	<b>Forfait 1 semaine = 650 €</b> 35h à répartir (R17) <b>Forfait week-end = 230 €</b> 15h à répartir entre le V. 17h et dimanche 18h (R18) <b>Forfait 1 journée + soirée = 170 €</b> 9h-2h avec pauses repas (R19) <b>Forfait « écoles de danse » = 200 € Forfait spectacle fin d'année (R20 = Pack, un mix de : R9 + R11 ou R12) même période par exemple : prepa tech+1 ou 2 repéts plateau semaine + filage +show le week end.</b> Attention : hors SSIAP1et EPI à recruter en supplément pour le jour du spectacle, par les assos.



ANNEXE 1 // POUR INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES // tarification « régisseur de La Passerelle » :  
 « forfaits régisseurs » en fonction des tâches :

On part du **temps de travail moyen** estimé pour chaque tâche du régisseur. 1 tâche correspond à un **code tarif de R1 à R20**.

Distinguons les **tâches cumulables** qui peuvent être gérées par le régisseur de la salle en amont par exemple, des autres tâches **non cumulables** car sur un même temps donné (le temps du spectacle en l'occurrence). Le régisseur ne pouvant pas se doubler (faire consoles lumières et son en même temps, sécurité du public et régie, etc.)

Codes tarifs régisseur	en €TTC <b>Forfaits cumulables</b>	> Temps de travail moyen / tâches planifiées en amont ou aval de la manifestation
R1	2h = 45€	2h Pose pendrillons (maxi 14)
R2	2h = 45€	2h Retrait pendrillons
R3	2h = 45€	2h Pose Tapis de danse (maxi ....)
R4	2h = 45€	2h Retrait tapis
R5	2h = 45€	2h Pose Praticables (Scène maxi 50m <sup>2</sup> )
R6	2h = 45€	2h Retrait Praticables (Scène maxi 50m <sup>2</sup> )
R16	2h = 45€	2h si installation/rangement mobilier <b>en salle annexe</b> , et/ou si mur mobile
R7	4h = 90€	4h Montage lumières d'après «plan de feu» fourni
R10	4h = 90€	4H SON (montage/réglage/démontage)
R15	4h = 90€	4h lumières <b>exposition HALL</b> montage/réglage/démontage)
R8	8h = 180€	8h Création lumières
R9	12h = 270€	12H LUMIERES (montage/réglage/démontage)
Codes tarifs régisseur	en €TTC <b>Forfaits non cumulables !</b>	> Temps de travail moyen / tâches «en même temps» = pendant le spectacle. <i>l'organisateur doit recruter en complément : 1 régisseur extérieur (son ou lum.) + 1 SSIAP1 et 2 E.P.I. (équipiers de 1ère intervention)</i>
R11	3h = 65€	3h Régie console LUMIERE
R12	3h = 65€	3h Régie console SON.
R13	3h = 65€	3h Régie vidéo-projection (Ex. AG, Conférence) et + SON pour les micros
R14	5h = 115€	5h SSIAP1 règlement sécurité SSIAP1 = tâche unique. Arrivée 30 min à 1h avant arrivée du public (ronde d'ouverture). Fin après départ spectateurs (ronde de fermeture). Le SSIAP1 rempli la « main courante » et la signe en début et à son départ du site.
Codes tarifs régisseur	en €TTC <b>Forfaits longs</b>	> forfaits régisseurs» plus longs / tout inclus
R17	<b>1 semaine = 650 €</b>	35h à répartir
R18	<b>week-end = 230 €</b>	15h à répartir entre le Vendredi 17h et le dimanche 18h
R19	<b>1 journée + soirée = 170 €</b>	9h - 2h avec pauses repas
R20	<b>«écoles de danse» = 200 €</b>	<b>Pour les écoles de danse Vallées du Clain. Forfait spectacle fin d'année</b> fin mai à début juillet (Pack, un mix de : R9 + R11 ou R12) même période par exemple : prepa tech+1 ou 2 repés plateau semaine + filage +show le week end. Attention : hors SSIAP1 à recruter en supplément pour le jour du spectacle, par les assos.